

Enquête sur l'amélioration de l'habitat

Du 15 avril au 10 mai 2024

Suite à l'approbation de son programme local de l'habitat (PLH) en 2023, Vienne Condrieu Agglomération souhaite engager une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Dans cette optique, l'Agglo lance du 15 avril au 10 mai 2024, une enquête habitat auprès des propriétaires du territoire. Cette étude concerne tous les logements à rénover, occupés ou vacants : en location, en copropriété, occupé par son propriétaire, etc.

Les priorités de travaux concernent :

- L'amélioration thermique des logements et des copropriétés ;
- La rénovation des logements vacants, notamment en vue de leur mise en location ;
- L'adaptation des logements au handicap ou au grand âge ;
- La mise aux normes en matière de décence et de salubrité des logements.

Cette enquête a pour objectif de **mieux évaluer les besoins des propriétaires pour définir les futurs dispositifs d'aides**, techniques et financières, qui favoriseront la rénovation de l'habitat existant.

Vienne Condrieu Agglomération a confié l'étude de cette enquête aux prestataires SOLIHA Isère Savoie et SOLIHA Rhône qui collecteront et traiteront les informations recueillies uniquement dans ce questionnaire.

Vous souhaitez participer à l'enquête en ligne ?

Rendez-vous sur la plateforme Vienne Condrieu Concertation, du 15 avril au 10 mai 2024 :
<https://viennecondrieuconcertation.ditesnoustout.fr/>
ou sur le site de Vienne Condrieu Agglomération, rubrique Actualités.